

**Conseil d'établissement**  
**Rencontre du mercredi 30 mars 2022**  
**Ordre du jour**  
**Début : 18h45**

1. Ouverture de l'assemblée
  - a. Prise des présences
  - b. Vérification du quorum (la majorité présente; la moitié des parents présents)

Nous avons quorum

Présent	Absent		
X		Josée Rougeau	Directrice
X		Édith Des Roches	Directrice adjointe
X		Élyse St-Arnaud	Enseignante
X		Josée Sarrazin	Enseignante
X		Karine Chapleau	Enseignante
X		Stéfania Grigoras	Enseignante
	X	Patricia Bergeron	Technicienne en Éducation Spécialisée
X		Patrick Champagne	Technicien en service de garde
X		Lucie Gaudette	Éducatrice en service de garde
X		Patrick Grenier	Parent, Président du CÉ
X		Évannick Godbout-Villeneuve	Parent délégué au CSS et vice-présidente
X		Alexandre Ducharme-Rivard	Parent, secrétaire
	X	Angèle Bisaillon	Parent
X		Marie-Pier Richard	Parent
X		Lisa Stafford	Parent
X		Mokhtar Liamini	Parent

Mme Rougeau nous présente Mme Clélie Baret, de concertation Ville-Émard-Côte-St-Paul qui s'occupe de la relation avec la petite enfance et jeunesse.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)

M. Liamini propose, Mme Richard seconde.
3. Adoption du compte-rendu du CÉ du 24 février 2022 (5 min)

Suivis : Pt 8 - Demande de financement Maire Dorais. Monsieur le maire a accepté de fournir le 500 \$ pour le financement des ateliers 5 épices.

M. Liamini propose l'adoption du compte-rendu, Mme Stafford seconde.
4. Questions du public (10 min)

Il n'y a pas de public.
5. Nouvelles du personnel (5 min)

Mme Béatrice est absente depuis 2021. Elle est en retour progressif jusqu'au mois de mai. Mme Réguero demeurera à temps plein jusqu'au mois de mai. Elle jouera un peu le rôle d'enseignante ressource.
6. Point d'information COVID (5 min)

Il n'y a pas vraiment de nouvelle information. Peu de cas dans l'école. Les parents gardent les enfants lorsqu'il y a un doute. Les tests rapides sont encore utilisés en cas de besoin. Les masques ne sont plus obligatoires et le port du masque est à la discrétion des élèves sauf dans les déplacements. Une nouvelle livraison de test rapide sera faite pour la maison (aujourd'hui ou demain).
7. Qualité de l'air et installation des lecteurs de CO<sub>2</sub> (10 min)

Les détecteurs ont été installés dans chacune des classes. La concentration CO<sub>2</sub>, la température et l'humidité sont mesurées. Il y a aussi une charte de confort. Si le lecteur est sous les 1000 ppm, l'air est bon. Entre 1000-1500 ppm, il faut ouvrir une fenêtre et la porte. Entre 1500-2000 ppm, l'ouverture intensive de fenêtres et de la porte doit être faite. Si le lecteur affiche plus de 2000, il faut avertir la direction.

Il n'y a pas eu plus d'information qui a été donnée. À cause de la ventilation mécanique, Mme Rougeau est confiante de la qualité de l'air. Mme Chapleau mentionne qu'en 10 minutes, un changement drastique a été constaté lors de l'ouverture d'une fenêtre.

8. Projet de semis (OPP) (10 min)

Deux options sont offertes aux enseignants : soutien des parents ou de manière autonome avec une trousse de départ. Les parents de l'OPP se rencontreront prochainement pour déterminer le matériel nécessaire. Un retour sera fait à Mme Rougeau. Un appel aux autres parents a été fait pour voir qui sont les parents disponibles.

9. Budget (45 min)

Mme Rougeau présente le document *Budget école* et les différents fonds (voir document joint). M. Liamini demande si les dépenses de rénovation sont gérées par l'école. C'est le CSS qui gère les ressources matérielles.

Mme Rougeau nous présente la situation financière (voir document *Situation financière*). Mme Rougeau nous fait part qu'elle est soutenue par un analyste financier à raison d'une rencontre par mois et sur rendez-vous au besoin. En juin, un rééquilibrage est fait avec cette personne.

Mme Richard demande si pour le fond 4 et 9, il serait possible de sonder l'équipe-école pour connaître ce qui serait le plus utile pour les élèves. Les parents pourraient être sondés pour savoir quels projets pourraient être mis en place. Mme Rougeau mentionne qu'il est tout à fait possible de le faire.

M. Goudbout demande quels frais peuvent passer dans ces fonds : matériel, salaire de professionnels, etc. Mme Rougeau s'informerait, car elle n'est pas certaine que l'achat de services de professionnels puisse être pris dans ce fond. Toutefois, pour l'achat de matériel pour le parascolaire, ce fond pourrait servir.

Le service de garde doit s'autofinancer. M. Champagne nous précise qu'avec les outils qu'il doit remplir, l'analyste lui a dit que tout était beau.

Mme Rougeau nous présente plus spécifiquement les Allocations supplémentaires du MEQ (voir document *Détails des mesures ministérielles*).

Mme Rougeau nous mentionne qu'elle a rencontré l'équipe-école pour voir comment les différentes mesures seront dépensées d'ici la fin de l'année. De plus, les sorties de fin d'année seront présentées au prochain CÉ.

L'école s'est dotée d'un charriot avec 20 tablettes informatiques pour que les enseignants puissent les utiliser à tour de rôle dans les classes.

M. Godbout demande si tous les montants seront dépensés d'ici la fin de l'année. Mme Rougeau précise que c'est ce qui est souhaité. Une majeure partie des allocations du MEQ sont dépensées en salaire. Certaines mesures seront déficitaires à cause de l'ajustement salarial des professionnels.

Mme Rougeau demande au CÉ si les élèves de 6<sup>e</sup> année peuvent avoir un budget de 1000\$ pour un album de finissant, une collation spéciale et une sortie. M. Rivard propose le vote. La résolution a été votée à l'unanimité.

10. Organisation scolaire et plan de l'effectif 2022-2023 (10 min)

Voir document *Organisation scolaire 2022-2023*. Il y a deux classes de maternelle de moins. Mme Rougeau nous encourage à informer les parents pour qu'ils inscrivent le plus rapidement possible leur enfant. Il y a un ajout d'un groupe de 1<sup>re</sup> année et un groupe de 4<sup>e</sup> année. À ce jour, il y aurait une classe combinée de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Voir document *Plan d'effectif*: l'équipe-école est consultée pour les services complémentaires au regard des besoins des élèves. Un descriptif est précisé dans le document pour connaître le budget disponible. Avec ces informations, un plan d'effectif est fait. Le seul changement par rapport à cette année est un ajout de 2 jours en psychoéducation, ce qui permettra d'avoir 2 personnes à temps plein.

M. Rivard propose son adoption. Mme Richard seconde, aucune demande de vote.

11. Règles de conduite (5 min)

Les règles de conduite qui ont été élaborées dans le cadre du code de vie seront reconduites pour l'an prochain. Il s'agit des mêmes règles qu'il y avait dans l'agenda cette année.

Mme Richard propose son adoption. M. Liamini, seconde. Aucune demande de vote.

12. Consultation des élèves (suivi) (5 min)

Le sondage a été fait en collaboration avec les éducatrices. Ce sondage sera envoyé aux parents en demandant qu'il soit rempli avec l'enfant. Ce sondage concernera les activités offertes au SDG. Il sera fait de manière anonyme.

M. Godbout demande si les parents d'enfants qui ne vont pas au service de garde pourraient être remplis par ceux-ci. Le sondage n'est pas envoyé aux non-utilisateurs. Toutefois, Mme Des Roches précise que les résultats seront communiqués à tous.

Dans un 2<sup>e</sup> temps, l'ensemble des parents seront consultés pour les activités parascolaires. Il faut voir avec le centre Monseigneur-Pigeon quelles sont les activités offertes avant de consulter l'ensemble des élèves. Au prochain CÉ, nous devrions avoir plus d'information.

Pour l'organisme JAME, certaines activités pourront être mises en place cette année (lecture à la maison), mais d'autres seront plutôt mises en place l'an prochain, le délai étant trop court pour cette année.

13. Informations

13.1 Organisme de participation des parents (OPP) (5 min)

Mme Richard mentionne que des parents sont disponibles pour donner un coup de main pour organiser la bibliothèque de l'école. Le comité bibliothèque (un groupe d'enseignants) sera remis sur pied à l'école en avril pour faire un état des lieux.

13.2 Représentant au comité des parents (10 min)

Il y a eu une rencontre avec la nouvelle DG pour parler de différents sujets: répartition des ressources, composte, présentation d'un programme *Hors-Piste* pour gérer l'anxiété chez les enfants. RCPAQ a fait une présentation d'une analyse d'un projet de loi.

13.3 Personnel de l'école (5 min)

Mme Karine demande si on pourrait regarder pour une sortie en utilisant le transport en commun, ce qui coûterait beaucoup moins cher que la location d'un autobus. Plusieurs parents nomment qu'il n'y voit pas d'inconvénient.

Plusieurs enseignants sont allés au colloque de l'Alliance, ce qui a permis de se mettre à jour sur certaines nouveautés.

#### 13.4 Service de garde (10 min)

Il y a eu une erreur au niveau de la tarification pour le service du diner (un problème informatique). La correction sera faite, les parents seront informés. La tarification reviendra à ce qui est écrit dans le document envoyé en début d'année. Elle sera en vigueur à partir du mois d'avril. Il n'y aura pas de rétroaction sur les mois précédents.

Mme Stafford propose, M. Lamini seconde. Aucune demande de vote.

Les inscriptions au SDG déterminent la planification de l'octroi de poste. Pour l'instant, à peine 55% des inscriptions ont été faits.

Mme Rougeau propose qu'un point SDG soit mis en point pour le prochain CÉ.

#### 13.5 Membres de la communauté (5 min)

Mme Baret nous informe que le comité jeunesse aimerait offrir une activité aux écoles du quartier pour la fin de l'année scolaire.

M. Rivard et M. Goudbout seraient intéressés de connaître quels types de services Concertation Ville-Émard offre.

#### 13.6 Direction (5 min)

Aucun point pour ce soir.

#### 14. Varia (5 min)

#### 15. Dates des prochaines rencontres

Mercredi 27 avril 2022

---

Patrick Grenier

Président du CÉ

---

Josée Rougeau

Directrice